

ORDRE DU JOUR



CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 5 JUIN 2026

- 18 HEURES 00 -

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation des délégués suppléants du Conseil Municipal

Par Décret n°2026-301 du 21 avril 2026, les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2026 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs dans les départements de la série 2.

Dans les départements de la série 2, les conseils municipaux sont convoqués impérativement le 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants.

Dans les communes de 9 000 à 30 999 habitants, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Les suppléants sont en revanche élus parmi les électeurs de la commune, soit 9 suppléants pour Déville lès Rouen.